

CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES (1 AN)

RECRUTEMENT

- ▶ Avoir 18 ans minimum (21 ans pour la formation CAP Conducteur routier avec FIMO).
- ▶ Être titulaire du permis de conduire catégorie B.
- ▶ Être titulaire d'un BEP ou CAP au minimum afin d'être dispensé des épreuves d'enseignement général.
- ▶ Être reconnu apte au métier de conducteur par un médecin agréé par la Préfecture.

QUALITES REQUISES

- ▶ Cette profession demande : initiative, sens des responsabilités, calme, sobriété, courtoisie, ponctualité, goût des contacts, sens commercial, bonne présentation et une bonne condition physique.

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Analyse d'une situation professionnelle de Transport**
 - Le transport et son environnement : l'organisation du transport / La marchandise / La manutention.
 - Le véhicule de transport de marchandises : Fonctionnement / Dispositifs hydrauliques / Les différents types de véhicules.
 - La qualité dans le transport : Communication / Démarche qualité / Prévention des risques / Récupération et tri des déchets.
- ▶ **La conduite des véhicules** : règles de circulation et de sécurité routière / Règles de conduite.
- ▶ **Conduite d'un véhicule** : Prise en charge du véhicule et de ses supports de manutention/ conduite/ gestion des supports de manutention et restitution du véhicule (300 heures).
- ▶ **Évaluation des activités en entreprise** : Préparer son activité / Participer aux activités d'enlèvement et de chargement / Réaliser le transport / Livrer la marchandise / Finaliser son activité.
- ▶ **Pour la formation CAP Conducteur routier de marchandises avec FIMO** : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité / Application des réglementations (sociale, nationale, européenne, etc.) / Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.

VALIDATION

- ▶ Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) de Conducteur routier de marchandises
- ▶ Au vu de ce diplôme, l'apprenant se verra remettre gracieusement une Carte de Qualification Conducteur.

LES + DE LA FORMATION

- Préparation aux Permis C et CE.
- Préparation à la FIMO Marchandises.
- Formation au transport de Matières Dangereuses (Base)
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Une voie d'insertion professionnelle privilégiée.
- Un accompagnement dans les démarches administratives.
- Une mise en relation avec les entreprises.

LES + DE L'ALTERNANCE (CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION)

- Un contrat de travail en CDD ou CDI.
- Un salaire pendant toute la durée du contrat.
- Une formation entièrement financée et rémunérée.
- Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise.
- Un accompagnement par un tuteur ou maître d'apprentissage.
- Un accès à la carte d'étudiant des métiers ouvrant droit à davantage de réductions.

LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation.
- Différentes aides financières (prime à l'apprentissage, crédit d'impôt, aide de l'État, bonus alternants...)
- Exonération partielle ou complète des cotisations sociales.
- Prise en charge des démarches administratives par AFTRAL.
- Pré-recrutement par les services AFTRAL.

Lieux de formation



Z.I. D'ARSAC - ONET LE CHATEAU
05 65 67 13 68 - www.cfcna.com

L'utilisation du genre masculin permet d'alléger le texte mais ne peut être perçu pour de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

Avec le concours de



SIÈGE SOCIAL : 46 AVENUE DE VILLIERS
75847 PARIS CEDEX 17
TÉL : 01 42 12 50 50 - FAX : 01 42 12 50 10
WWW.AFTRAL.COM

